

PÉRIODE DE FAMILIARISATION



La **période de familiarisation** concerne tout nouvel enfant entrant au Jardin d'éveil. Elle vise à créer des liens entre l'enfant, les professionnels, les parents et les autres enfants. Ces premiers moments sont essentiels au bien-être de chacun et permettent à l'enfant de quitter progressivement ses habitudes de maison pour adopter la vie en collectivité.

Les **parents ont également un rôle important à jouer à la maison** ! Vous pouvez préparer votre enfant en lui expliquant son entrée à la crèche, en lui parlant de cette nouvelle aventure, en répondant à ses questions et en **préparant** avec lui le **carnet de communication** à personnaliser (photos, dessins, petits mots...). Ce carnet est un lien précieux entre la maison et la crèche et aide votre enfant à se sentir en confiance.



La **date de début** a toujours lieu **pendant une période de congé scolaire**, moment où il y a moins d'enfants et où l'équipe est plus disponible.



La **présence des parents est indispensable** durant la familiarisation, afin d'accompagner l'enfant en douceur dans cette nouvelle étape. Celle-ci pourra débuter dès que le **dossier administratif est complet** et que les parents sont disponibles pour les temps prévus.

ORGANISATION DE LA FAMILIARISATION

1^{ère} semaine

L'enfant et ses parents viennent chaque jour passer une heure ensemble au Jardin d'éveil afin de rencontrer les puériculteur(trice)s et de venir découvrir l'environnement, les espaces, les autres enfants, etc.



Lundi et mardi : 16h à 17h

Mercredi : 8h à 9h ou 16h à 17h

Jeudi et vendredi : 8h à 9h



2^{ème} semaine

Les parents accompagnent l'enfant de 8h à 8h30 tous les jours, puis le laissent seul :

- ★ Lundi : 1 heure
- ★ Mardi : 1 heure
- ★ Mercredi : 2 heures
- ★ Jeudi : 2 heures
- ★ Vendredi : une demi-journée.

Cette semaine est modulable en fonction des besoins de l'enfant.

À partir de la 3^{ème} semaine

L'enfant est accueilli selon l'horaire complet prévu au contrat.

Des ajustements restent possibles uniquement pour le bien-être de l'enfant et pour des raisons valables.



La transition vers la vie au Jardin d'éveil nécessite la **participation active des parents**, qui doivent rester **facilement joignables** pendant les deux premières semaines.

FACTURATION

La **facturation débute** dès que l'enfant reste **seul** au moins une demi-journée, activités et repas compris.

Si la familiarisation dépasse les deux semaines prévues, la facturation commence automatiquement à partir de la 3^{ème} semaine.



MATÉRIEL

- Le doudou et une tétine
- Une gourde
- Une paire de pantoufles qui maintiennent la cheville (pas de tongs)
- Une paire de bottes en caoutchouc



- Le carnet de photos de famille personnalisé
- Le carnet de communication personnalisé
- Le sac en tissu pour le transport des vêtements sales
- Le tablier



Les 2 carnets ainsi que le sac en tissu et le tablier sont fournis dans le pack OL.



Site de Rixensart : Av. de Clermont Tonnerre 18, 1330 Rixensart



Site de Braine-le-Château : Avenue Auguste Latour 73, 1440 Braine-le-Château